



HAL
open science

Disciplinaire, transdisciplinaire, bidisciplinaire, pluridisciplinaire... l'urbanisme indiscipliné : une discipline pluridisciplinaire ?

Daniel Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson. Disciplinaire, transdisciplinaire, bidisciplinaire, pluridisciplinaire... l'urbanisme indiscipliné : une discipline pluridisciplinaire ?. *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, 2004, Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité, 7, pp.49-66. halshs-01525797

HAL Id: halshs-01525797

<https://shs.hal.science/halshs-01525797>

Submitted on 22 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Disciplinaire, transdisciplinaire, bidisciplinaire, pluridisciplinaire... l'urbanisme indiscipliné : une discipline pluridisciplinaire ?

Par Daniel Pinson

(paru dans « Lieux communs », revue du LAUA, Ecole d'Architecture de Nantes, n° 7, « Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité », 2004, p. 49-66).

Introduction

Je prends du recul, mais je suis toujours là...

Suis-je le même (« je est un autre » disait Rimbaud) ? de toute façon pas pour les autres...

Le développement de la connaissance a fait apparaître que l'effort de mise à distance du chercheur n'était que relatif et qu'il restait toujours en rapport avec l'objet qui l'occupe. Jacques Monod en avait encore convaincu un large pan de la communauté des chercheurs dans les années 70, lorsqu'il écrivit, au sommet de sa notoriété : « Le hasard et la nécessité ». Ce petit ouvrage donna le départ d'un retournement épistémologique important qui fit tomber la « science » positive de son piédestal et la contraignit à plus de modestie sur la dimension de « vérité » des « lois » qu'elle établissait.

Mon initiation à la recherche date de cette époque ; j'en ai été marqué et, partant de ce postulat qui dit l'impossibilité pour le chercheur de se mettre en rupture totale avec l'objet qu'il examine, j'aborderai ici l'interdisciplinarité en sachant pertinemment que mon parcours infléchit mes propos sur le sujet comme celui des autres connotent le regard qu'ils porteront sur ma posture.

Un changement d'institution académique, en 1994, lorsque je suis passé de l'enseignement de l'architecture à celui de l'urbanisme, a redistribué mes identités : à Nantes, au cœur d'une population d'architectes ès qualité ou en herbe, on voyait le sociologue avant l'architecte, (alors que ma formation d'architecte avait précédé celle de sociologue), et au contraire, à Aix, l'architecte retrouvait le devant de la scène au milieu d'une population hétéroclite où dominaient les sciences sociales (géographie, économie, droit, sociologie...) Le même individu était ainsi renvoyé aux aspérités de ses transgressions disciplinaires, différemment qualifiées selon les origines disciplinaires de ceux qui posaient leur regard sur une personne unique. L'expérience, troublante, était intéressante.

A propos d'interdisciplinarité, je traiterai donc ici, successivement, la question du rapport de l'urbanisme avec l'architecture, comme désaffiliation disciplinaire, la portée du caractère pluridisciplinaire dont se réclame l'urbanisme, la dimension problématique de cette pluridisciplinarité dans un vaste champ du social qui tend à rapporter toute chose à l'urbain, et enfin les différentes figures, identifiées et pratiquées, de la polydisciplinarité.

L'urbanisme moderne, pris dans les bouleversements épistémologiques

L'urbanisme, descendant du plus vieux métier du monde ?

L'urbanisme est longtemps resté l'affaire du Prince ou du pape (Sixte-Quint), voire de l'intendant (Graslin à Nantes), et l'architecte celui qui donnait figure concrète au dessein

du politique. D'une certaine manière, l' « urbanisme avant la lettre » (comme dit Pierre Merlin, car le mot ne naît qu'en 1910), est un nouveau domaine dérivé de l'architecture. La construction des édifices reste longtemps une pratique qui détermine celle de l'espace public, de la rue, prérogative des « architectes-voyers » (Ceineray et Crucy à Nantes) ; l'espace public n'a pas encore cette complexité qui l'inscrira plus tard dans l'ingénierie civile. L'urbanisme prendra alors une autre consistance, que la seule « composition urbaine », avec la croissance inconnue jusque-là de la ville industrielle, ne peut plus satisfaire pour répondre aux exigences nouvelles de l'espace urbain. Se fait jour, en particulier, cette nécessité d'hygiène qui donne naissance à l' « urbanisme souterrain » des égoûts et autres exutoires des flux morbides ou non. Architecture et technique viaires seront ainsi jusqu'au XIXe mâtinées de police (l'alignement et ses innombrables règlements nationaux et locaux gèrent de la construction, de la circulation et de l'expropriation) ; mais elles sont aussi compénétrées de valeurs morales, sociales et médicales.

Aussi ceux qui s'intéressent à la ville, et qui vont contribuer à la fondation de l'urbanisme moderne, restent la plupart du temps des interdisciplinaires convaincus. Ils résistent au mouvement de spécialisation et de cloisonnement des domaines qui marque le XIXe siècle et s'inscrivent dans une tradition culturelle qui a été forte jusqu'au XVIIe siècle. Certes L.- B. Alberti est moins connu pour son traité de la famille que pour celui qu'il a consacré aux choses de l'édification (1452). Mais cette relation entre les dimensions techniques et sociales de son oeuvre est incontestable. L'architecte-ingénieur espagnol Cerda ne conçoit le plan de Barcelone de 1867 qu'en tenant compte de la statistique ouvrière de la ville. Plus tard, Patrick Geddes, à l'époque où les universités anglaises débattent des frontières entre disciplines, notamment entre la sociologie et l'économie, soutiendra les thèses de Ruskin, défendues à Oxford dans les années 1880, sur le caractère indissociable des arts, des sciences et des lettres (Steele, 2002).

L'interdisciplinarité, consubstantielle de l'urbanisme

L'urbanisme moderne semble ainsi marqué dès sa fondation, qu'on fera coïncider avec l'apparition du mot (1910) (Frey, 1999) par l'interdisciplinarité alors que se fixent et se démarquent les disciplines, les sciences des phénomènes, d'un côté, et les disciplines de l'esprit (du numen), de l'autre. Avec la bénédiction de Kant, cette distinction sépare la science de la non-science dans un monde jusqu'alors mêlé des savoirs humains (Latour, 1991).

Tandis que l'architecture est laborieusement classée entre les arts libres et les arts mécaniques (Kant, 1790), ou bien dans les beaux-arts (en France), ou bien dans les sciences d'application (dans beaucoup de pays d'Europe), en conflit (en France) ou en compétition avec les ingénieurs, l'urbanisme, qui s'en sépare désormais clairement, cultive l'interdisciplinarité dans un dialogue privilégié avec les sciences sociales.

On sait en effet que l'urbanisme moderne naît en France d'un petit noyau formé au sein du Musée social au début du XXe siècle. Certains jeunes architectes, non des moins brillants, y trouvent une insertion privilégiée au moment où d'autres se réfugient dans la tour d'ivoire des académies et de l'Ecole des Beaux-Arts. A côté des plus connus, Henri Prost et Léon Jaussely, on ne manquera pas de citer Alfred Agache (1875-1959), car, comme fondateur de la SFAU (Société française des architectes urbanistes) qui deviendra plus tard la SFU, il est, à leur côté, celui qui se réfère le plus explicitement aux sciences sociales (Bruant, 2001). Dès 1901, Agache, encore étudiant en architecture

(atelier Laloux), livre ses travaux d'observation sociale à la revue « Science sociale », revue inspirée par les théories de Le Play, elles-mêmes fondées sur les monographies d'enquête sociale. Dès la fin de ses études d'architecture (1905), il apparaît dans la liste des membres de la Société de Science Sociale et donnera jusqu'en 1931 (excusez les répétitions) un cours de « science sociale » au Collège libre de science sociale. En 1935, il livrera un article à la revue « Etudes sociales » intitulé : « Une sociologie appliquée : l'urbanisme » où il affirme notamment : « Que faut-il à l'architecte pour qu'il devienne un urbaniste compétent ? Il lui faut un ensemble de connaissances sociologiques bien digérées ».

Le progrès fordo-machiniste ou le social réduit au technique

En dépit du crédit professionnel dont jouiront nombre des membres du Musée Social et de la SFU, la pénétration de leurs idées dans les milieux académiques sera fort limitée, plutôt inscrite à l'Université (avec la création en 1919 de l'Ecole des hautes études urbaines qui intégrera la Sorbonne pour devenir en 1924 l'Institut d'urbanisme de Paris) mais non à l'Ecole nationale supérieure des beaux arts où l'urbanisme ne fait officiellement son apparition qu'à la veille de 1968, avec la nomination de Michel Ecochard, même si des activités liminaires donnent quelque place à l'urbanisme, comme le séminaire Tony Garnier animé par Robert Auzelle. De ce point de vue, il semble que l'influence symétrique des urbanistes anglais (Geddes, Unwin...), loin d'être indifférents aux apports de la méthode d'observation sociale leplaysienne, marquera plus amplement la formation des architectes à l'intérieur des universités.

Mais bien plus que son faible écho dans les académies et les universités, c'est la montée en puissance du Mouvement moderne qui a eu raison de cette nouvelle interdisciplinarité fondée sur l'observation attentive du social. Il est largement aidé par le double enchantement de la révolution industrielle et de la révolution sociale. La « société machiniste » annoncée par Le Corbusier porte, avec les « bienfaits » du progrès technique, la promesse des remèdes matériels et moraux des misères humaines. Les propos et écrits de Le Corbusier drainent avec une facilité suspecte d'innombrables incantations à la contribution des sciences sociales. Elles tendent à instrumenter en normes techniques de confort et de bon usage du logement le profil d'une nature humaine essentiellement rapportée au cycle des 24 heures. La « science du logis » se réduit alors à la récupération, au profit de l'architecte, redevenu démiurge, transfiguré par une esthétique d'avant garde, les ouvertures qu'avaient engagées les premiers architectes-urbanistes. « L'architecture, dira Le Corbusier, préside aux destinées de la cité... L'architecture est à la clef de tout » (Charte d'Athènes, point 92).

La tentation des monopoles et des citadelles disciplinaires sont des tendances fortes auxquelles n'échappe pas, loin de là, l'urbanisme, puisque, après le temps des architectes, compromis dans les grands ensembles et autres ZUP, succèdera celui des Ingénieurs des Ponts au nouveau Ministère de l'Equipement (1966), et celui des géographes à l'Université.

L'urbanisation et l'urbanisme

L'intérêt porté par certains géographes à ce qu'on appelle l'aménagement dans les années 60 intervient au moment où la politique volontaire des plans de modernisation, nés après-guerre, se pose la question du rééquilibrage du territoire national et déplace la question de l'urbanisme vers celle des réseaux de villes, des infrastructures viaires et

de la reconstruction d'un appareil industriel vieillissant en plein contexte fordiste. Mais cette ouverture de la géographie aux applications de ses acquis de connaissances traduit aussi les balbutiements d'un changement de conception de la science et de son rapport à l'action. Ce changement, qui ne se limite pas à la seule géographie (il fait aussi son apparition en économie avec la gestion (Le Moigne, 1999) réordonne la distribution des sciences et des savoirs sur l'échelle de leur performativité, de leur crédibilité et des critères qui président à leur reconnaissance comme représentation du réel. La quête du « vrai » à travers la « loi » concède de son ascendant au vraisemblable et au caractère relatif, contingent de la représentation du réel que donnent un paradigme, une théorie ou un modèle.

A cet égard l'urbanisme, comme discipline, se différencie des sciences d'analyse du réel, telle que la géographie, comme il se différencie de l'urbanisation, dynamique d'occupation de l'espace. L'urbanisation participe de ces phénomènes qu'étudient précisément les sciences sociales. Elle est un "objet" de connaissance au sens où l'entendent les sciences positives.

L'urbanisme, quant à lui, se définit, dans la filiation de l'architecture et du génie civil, comme une activité (versus *poïesis* et *praxis*) visant à maîtriser l'urbanisation, à soumettre des processus de transformation de l'espace construit à des configurations qui servent mieux la société. Il a en ce sens une vocation normative, mais il ne peut se dispenser d'une étude scientifique de l'urbanisation, objet qu'il partagera alors avec les sciences sociales positives : la géographie, la sociologie, l'économie notamment, et ce à la différence de l'architecture, d'une part, plus embarquée dans son exigence de faire oeuvre au plan artistique et du génie civil, d'autre part, plus contraint par son exigence de performance technique.

Connaissance-objet et connaissance-action

Cette démarcation d'avec l'art et la technique a contribué à faire naître assez tôt, chez les urbanistes (dès Cerda à la fin du XIXe siècle), l'illusion qu'une compréhension scientifique de la ville entraînait de manière presque automatique la définition de "bonnes solutions" pour corriger les dysfonctionnements urbains. Françoise Choay ne mit totalement fin à cette illusion scientifique qu'en 1965, en dévoilant la dimension profondément « idéologique » des modèles construits par les théoriciens de l'urbanisme. Mais on entrait en même temps à cette époque dans un mouvement de profonde remise en cause du positivisme, qui non seulement atteignait les sciences sociales, encore envoûtées par l'« exactitude » des sciences précisément dites "exactes", mais ces dernières elles-mêmes, sous l'effet troublant du hasard et l'aléa fortement mis en évidence par les sciences de la vie (J. Monod, 1970). L'incertitude devint le régime des nouvelles sciences (Prigogine, 1996)...

A la mesure des désillusions du progrès ("les dégâts du progrès") dans de multiples domaines, la capacité qu'avait la société à parvenir à la maîtrise de son urbanisation laissait aussi apparaître ses limites.

La science ancienne était tombée de son piédestal, les sciences « exactes » étant désormais dégradables, non moins exposées à la falsification que celles qui ne juraient que par elles et copiaient ses procédures de vérifications expérimentales (alors qu'elles ne le pouvaient souvent qu'à force d'extrapolations douteuses). L'urbanisme, comme les autres activités de projets, retrouvait une inscription plus honorable dans le champ des savoirs, dès lors, comme le dit J.-L. Le Moigne après P. Valéry, que le savoir est moins subordonné au « comprendre » qu'il n'est jaugé au « faire ».

Ainsi s'ouvraient des domaines de connaissance, particulièrement appropriés aux phénomènes complexes, humains en particulier, qui se proposaient d'investiguer, au-delà des phénomènes naturels que l'humanité s'était employée à comprendre, la production des artefacts que la société élabore, en simulant et en modélisant à partir des ressources que lui donne le monde environnant, les configurations qu'elle veut produire à son usage. Ce sont les sciences de la conception que l'urbanisme, comme l'architecture et le génie civil, intéresse particulièrement.

Une définition de l'urbanisme pose alors peut-être moins de problème qu'il n'a pu en poser à F. Choay et à Pierre Merlin, l'urbanisme étant débarrassé de ce qui, pour la science positive, faisait problème : sa visée téléologique, d'une part, et son caractère pluridisciplinaire, d'autre part, autant d'attributs stigmatisant en regard de la finalité fondamentale et de la pureté disciplinaire auxquelles devaient s'astreindre les « vraies » sciences.

J'ai suggéré, dans une autre communication (Pinson, 2002) comment l'urbanisme était en mesure de se constituer en « discipline pluridisciplinaire », en s'appropriant largement d'autres éléments de savoirs disciplinaires tout en continuant de construire un corps de savoirs qui lui soient propres.

Cependant l'urbanisme n'est pas seulement engagé dans ces bouleversements épistémologiques ; il est aussi questionné par le changement social qui interroge ses concepts, ses théories et ses méthodes.

L'urbanisme moderne, saisi par les changements sociaux

Du tout socio-économique au tout politico-urbain

Jadis question de spécialistes de l'espace, la ville et les territoires sont, depuis les années 80, devenus des pôles de concentration des questions sociales, après que les autres traductions de la société aient épuisé leur réserve de modèles explicatifs ou interprétatifs du corps social (les classes sociales, le rapport travail/capital...). Ceci fait de la ville aujourd'hui un objet éminemment investi, et non plus la seule « propriété » des urbanistes (ou des architectes).

Cette évolution est concevable en une époque où certains, des sociologues tels que François Dubet et Danilo Martuccelli (1998), ont douté que les individus pouvaient encore faire « société ». Spatialités et temporalités semblent alors plus clairement structurer des pratiques de plus en plus individualisées qui entrent encore plus mal dans les cadres vieillissants des catégories socio-professionnelles ou des classes sociales, désormais « démultipliées », que dans ceux des répartitions générationnelles. Les inégalités économiques ne recourent plus avec autant de netteté les autres formes d'hétérogénéité grandissante qui marquent les populations et, au milieu de cet éclatement des identités, la ségrégation au lieu de résidence donne à voir des positions sociales traduites de manière plus évidente que l'espace du chantier, de l'usine ou du bureau, vidées de toute une frange désalariée.

La conséquence en est que l'urbanisme d'aujourd'hui peine à définir son domaine propre, d'autant que le recours transdisciplinaire est plus vif et plus attiré par ces interprétations qui mettent l'urbain au cœur de leurs analyses, en économie, en sociologie, en science politique. L'urbanisme essaie cependant de définir et de circonscrire son objet, tout en s'ouvrant en même temps aux réflexions plus nombreuses

que la focalisation des autres disciplines (domaines, approches...) énonce sur la « question urbaine ».

Il bénéficie pour cela d'acquis qui sont à la fois une base de départ de ses réflexions, en même temps qu'une entrave à leur renouvellement, comme l'a fait apparaître le débat sur la « ville émergente » (Dubois-Taine, Chalas, 1998).

Savoirs spécifiques de l'urbanisme

Sans remonter trop loin dans l'histoire, en s'en tenant à la Charte d'Athènes, qui sert au moins de référence aux urbanistes professionnels d'aujourd'hui (Conseil Européen des Urbanistes, <http://www.ceu-ectp.org>), l'identification des quatre fonctions de l'urbanisme moderne (habiter, travailler, se récréer, circuler) participe de ces tentatives d'articulation rationnelle entre le fonctionnement social et l'organisation spatiale, tendant à la construction d'une théorie fonctionnaliste de la ville.

Plus récemment des auteurs tels que P. Merlin ou J.-P. Lacaze ont tenté de renouveler cette approche. Pierre Merlin (1991) distingue des « échelles » d'application pratique (quartier, ville, territoire national), des « terrains » (urbanisme de développement, de gestion, de participation, urbanisme rural et environnemental) et des « champs » (habitat, activités, transports, équipement). Cette partition, descriptive, s'inscrit finalement presque parfaitement dans la tradition fonctionnaliste et sectorielle qui marque l'urbanisme contemporain.

Jean-Paul Lacaze (1990) débouche sur un inventaire des « méthodes » (planification stratégique, composition urbaine, urbanisme de gestion, urbanisme participatif...). Il les indexe à des compétences (des spécialités), mais aussi à des formes de la prise de décision. Il ne rapporte pas ces méthodes à des dates d'apparition, mais l'ajout de l'« urbanisme de communication », introduit plus tardivement, montre cet implicite. La composition urbaine qui sollicite plus particulièrement l'architecte et a recours, comme « mode de décision dominant », à l'« autocratie » évoque manifestement la pratique la plus ancienne d'extension, voire de création de la ville (Palmanova, Vitry-le-François, Richelieu...) et l'urbanisme de communication peut exprimer un mode d'action récent des villes qui mettent comme locomotive, à la manière de Lille ou de Bilbao (Chadoin, Godier, Tapie, 2000), un projet « phare » au départ du développement urbain escompté.

La distinction entre urbanisme prévisionnel et urbanisme opérationnel donnait une autre distribution qui renvoyait à l'emboîtement des échelles, des temporalités et des hiérarchies réglementaires, un peu à la manière dont la distinction anglo-saxonne d'Urban Planning et d'Urban Design renvoie à des compétences relevant l'une plutôt des politiques et des programmes (le texte) et l'autre des projets (le plan).

François Ascher, pour sa part et dans un ouvrage récent (2001), recompose ce paysage théorique en repérant et en caractérisant un « nouvel urbanisme », expression du passage de la société industrielle à la « société hypertexte ». Cette contribution, développement de réflexions engagées avec Métapolis (1995), met l'accent sur deux innovations renouvelant la démarche urbaniste, celle du projet urbain, qui lui est spécifique, et celle de la gouvernance qui modifie les conditions d'élaboration de la démarche urbaniste en recomposant les jeux de pouvoir et les modes de décision en matière d'aménagement. Sous cet angle, « il s'agit moins –pour l'urbanisme- de faire des plans que de mettre en place des dispositifs qui les élaborent, les discutent, les négocient, les font évoluer ».

A ces contributions de praticien (Lacaze) et d'universitaire (Ascher), on peut ajouter la réflexion réactualisée du Conseil des urbanistes européens, dans le cadre de la seconde

version de la Charte d'Athènes du XXI^e siècle. La ville, appréhendée comme système résilient sur de multiples plans, est destinée à être, en premier de dix concepts émis pour son avenir, une « ville pour tous », participative, productive, innovatrice, saine et sûre, accessible et animée...

Cette Charte 2003 est accompagnée d'annexes dont l'un concerne les « engagements des urbanistes » et qui nous ramène à notre sujet de l'interdisciplinarité : « La planification de l'espace est essentiellement un travail d'équipe trans-disciplinaire qui intègre différents professionnels et acteurs dans un processus complexe... Comparé à d'autres disciplines, la différence qui les distingue est que les urbanistes se concentrent surtout sur les intérêts de la société comme un tout, l'établissement humain ou la région comme entité, et au futur de long terme, tandis que les autres disciplines peuvent se concentrer sur un projet particulier à insérer directement... Il est largement reconnu que la planification de l'espace ne consiste pas seulement à l'élaboration de plans mais est surtout un processus politique pour atteindre un équilibre entre tous les intérêts concernés – publics et privés – pour résoudre des demandes conflictuelles sur l'espace et des programmes de développement. Cela indique l'importance du rôle de l'urbaniste comme médiateur. Aujourd'hui et dans le futur, les capacités de médiation et de négociation des urbanistes deviendront de plus en plus importantes... ».

De la discipline à l'indiscipline ; des avantages de la transgression...

Versions variées de l'interdisciplinarité en urbanisme

Les évolutions récentes de la pratique de l'urbanisme et de l'aménagement ont mis en évidence les limites de ce qu'il est convenu d'appeler les « approches sectorielles ». Elles s'évertuaient à résoudre les problèmes sans faire le lien entre le domaine dont relevaient ces problèmes et le contexte qui les englobait et pouvait être à l'origine de leur formation ou en infléchir l'évolution. Cette pensée excessivement analytique, séparatrice, inscrite dans le mode de pensée de la science du XIX^e, a laissé des traces durables, dont les corps professionnels ont une certaine difficulté à se défaire. Elle fonctionne en effet non seulement comme un habitus, mais entretient aussi des enjeux de pouvoirs pour ceux qui possèdent un capital de savoir-faire dans le secteur dont ils relèvent et un réseau de relations structurées ou non, un capital organisationnel en quelque sorte, formant un milieu fermé, jaloux de ses prérogatives et de ses ententes avec le pouvoir central ou des lobbies du monde économique.

Certaines approches à caractère quasi expérimental, comme la politique de la ville, ont cependant contribué à faire apparaître la paralysie vers laquelle ces séparations fonctionnelles, d'une part, et les divisions professionnelles qui avaient pu se former sur cette base, d'autre part, conduisaient les capacités de penser et de faire la ville. D'une certaine manière, l'adoption de la loi dite SRU, qui s'était donnée initialement l'objectif de traiter de manière intégrée les questions d'habitat, d'urbanisme et de déplacement, est la traduction, au plan législatif, de cette prise de conscience du caractère nuisible de la sectorialisation.

Le collectif pluridisciplinaire

A la différence des services techniques des grandes villes ou des services déconcentrés de l'Etat, où une telle vision sectorielle a souvent régné, des structures telles que les

agences d'urbanisme œuvrant dans les grandes agglomérations représentent des organismes plus directement confrontés, par la nécessité dans laquelle ils se trouvent d'accéder à une vision globale de leur territoire d'attribution, à l'intersectorialité et à l'exigence de mieux comprendre les interactions entre l'habitat et les réseaux, entre le développement économique et l'offre de logement, entre le recours au véhicule personnel et l'offre de transport en commun...

D'une certaine manière, l'Agence d'urbanisme d'agglomération (www.fnau.org) représente, en France, l'idéal-type de structuration de l'activité urbanistique. L'ampleur de ses attributions et la composition des métiers qu'elle associe représente assez bien ce mixte de collaboration extensive et de haute spécialisation dont semble avoir besoin aujourd'hui l'urbanisme.

L'urbaniste est ainsi bien plus un collectif ouvert, qu'il n'est un individu omniscient. C'est une position que certains peuvent défendre en la poussant jusqu'à ses plus extrêmes limites : l'urbanisme existe alors essentiellement comme pratique professionnelle collective, n'étant en aucun cas une discipline à part entière, autonome, mais simplement la rencontre des apports d'autres disciplines pour les besoins de cette pratique. Ceci fonde alors le rattachement de ceux qui enseignent en urbanisme à d'autres domaines, en particulier pour la recherche (économie, sociologie, géographie, science politique, sciences de l'ingénieur...). Dès lors l'urbaniste n'existe pas comme détenteur d'une qualification singulière, à plus forte raison sanctionnée par une accréditation comme celle qui se met en place aujourd'hui sous les auspices de OQPU (Office de qualification professionnelle des urbanistes) : la preuve en serait, pour les défenseurs de cette thèse, le mode de formation dominant des urbanistes en France qui consiste à apporter aux diplômés d'une formation antérieure de niveau maîtrise universitaire un complément de formation « lourde » les ouvrant à des « prérequis » ou à des « enseignements complémentaires » et surtout à une méthode par atelier préparant au travail pluridisciplinaire et donnant une large place à la simulation professionnelle sur des cas, des terrains et avec des partenaires bien identifiés.

L'« urbaniste » est alors le suffixe d'une compétence initiale qui continue de caractériser principalement le professionnel de l'urbanisme (comme l'enseignant-chercheur en urbanisme), qu'il soit architecte-urbaniste, sociologue-urbaniste, etc.

Dans ces conditions, toute volonté de qualifier des « urbanistes » apparaît pour les partisans de cette conception une entreprise illusoire, pour ne pas dire frelatée.

Du généraliste au spécialiste transdisciplinaire ou bidisciplinaire

Parmi les quelque 5000 urbanistes recensés en France, il existe pourtant, exerçant sous forme libérale, un nombre appréciable d'urbanistes se définissant comme généralistes, occupés à instruire les dossiers de nombreuses communes ou collectivités interterritoriales, dossiers aujourd'hui multipliés par l'adoption des lois nouvelles.

Mais il existe aussi bien des bureaux d'études qui, dans ou aux marges de l'urbanisme, sont sollicités pour nombre d'études qui se sont développées en amont ou en aval des opérations d'urbanisme pour en tester mieux qu'auparavant la faisabilité et surtout l'acceptabilité (sociale, environnementale...), mais aussi en vérifier la pertinence à travers leur évaluation. Dans ce genre d'études, la spécialisation est souvent une garantie pour les donneurs d'ordre, vérifiée par la référence à des travaux antérieurs, qui fait de ce type d'urbanistes des transdisciplinaires, associant la plupart du temps une formation initiale dans une discipline solidement instituée (droit, sociologie, économie, ingénieries diverses, ...) avec une formation complémentaire en urbanisme.

La transgression disciplinaire est une pratique honnie des académies. Celui qui va voir ailleurs, voire, pire, importe des éléments étrangers à la discipline de référence est considéré comme un déserteur et/ou un traître. Il est d'ailleurs banni du royaume. Pourtant cette aventure en pays étranger vaut la peine pour la discipline dans laquelle on œuvre, car si la curiosité extra-disciplinaire peut entraîner celui qui s'y risque dans d'autres terres et l'y installer définitivement, elle peut être aussi, lorsque sa cueillette illégitime est greffée sur la discipline-souche, à l'origine d'un renouvellement bénéfique.

Du bon usage des emprunts transdisciplinaires

Il est vrai que le choix des éléments destinés à être greffés n'est pas évident : il lui faut une pertinence, et donc partir d'une insuffisance à peu près clairement repérée dans la discipline d'origine pour aller en quête du bon élément d'un autre domaine susceptible d'apporter la solution à l'impasse initiale.

En réalité, du côté de l'architecture elle-même, la quantité d'emprunts faits par cette discipline à toute sorte d'autres domaines est assez considérable : cette pratique résulte de la nature de l'activité elle-même, au croisement de la technè (au double sens d'art et de technique) et de sa finalité d'usage social. Mais ces emprunts se font la plupart du temps de manière implicite et l'adaptation des éléments exogènes s'effectue de telle sorte qu'ils sont amplement déformés, et tellement loin de leur source qu'ils participent bien plus des justifications de l'architecte pour inaugurer une nouvelle conception artistique que pour approfondir la réflexion architecturale sur tel ou tel aspect problématique. Le Corbusier était familier de ce type d'attitude, faisant de subreptices incursions dans des contrées scientifiques étrangères pour leur dérober les arguments de ses obsessions artistiques, forçant mêmes les plus éminents savants à prendre parti sur ses élaborations mathématisantes, comme il le fit avec Einstein, lors de son voyage aux Etats Unis en 1946, à propos du Modulor (Le Modulor, p. 60). Tous les domaines furent ainsi mis à contribution, en sciences physiques comme en sciences sociales, pour cette « science du logis » qu'il ambitionnait de mettre sur pied.

Cette fâcheuse habitude est restée relativement ancrée (en France) et l'on ne compte plus les projets qui ne jurent que par les « fractales » et d'autres paradigmes nouveaux. Ils enveloppent les projets architecturaux et urbanistiques de ce halo de culture à bon marché qui ne trouve pas tant à s'épanouir que lorsque le milieu est isolé, comme le sont encore bien trop les écoles d'architecture, des lieux intellectuels qui émettent ces théories.

Ce type de balayage superficiel et d'une extrême exhaustivité est fréquent et l'urbanisme où l'on compte beaucoup d'architectes affectés de ces mauvaises habitudes, n'en est pas à l'abri, comme sans doute beaucoup d'autres milieux, du genre de ceux qu'avaient moqués Alan Sokal, professeur de physique à New York, dans un article-canular, paru en 1996 dans la revue réputée *Social Text*, parodiant, sous forme scientifique, les thèses de cette revue.

En réalité, dans la pratique de la recherche, il est difficile de pratiquer de manière sérieuse, pour un même individu, une pratique transdisciplinaire qui aille au-delà de l'utilisation pertinente d'une seconde discipline. L'expérience montre que l'on se spécialise déjà dans sa propre discipline pour s'intéresser à un aspect dont on a la conviction qu'il mérite d'être débattu, discuté, repensé ou approfondi, et que c'est à la suite de cette interrogation qu'on appelle à l'aide des disciplines présentant elles-mêmes

des spécialisations pouvant apporter un éclairage utile à la question posée dans la discipline d'origine.

L'interdisciplinaire a donc la plupart du temps, pour le chercheur, les formes transdisciplinaire ou bidisciplinaire. La première ne consiste qu'en une incursion momentanée dans un autre domaine, cependant que la seconde engage une pratique de la recherche qui tend vers un équilibre dans la mobilisation des connaissances propres à chacune des deux disciplines de référence.

Conclusion

Une perspective : la construction d'une discipline pluridisciplinaire

Il est difficile de construire un nouveau domaine disciplinaire dans un contexte sociétal qui se transforme aujourd'hui très rapidement, d'une part, et dans le cadre d'une vision cognitive qui invite à dépasser les frontières disciplinaires, d'autre part.

Certes, et cela simplifierait d'une certaine manière la question, l'urbanisme pourrait être le versant métamorphosé d'une discipline (ou d'une pratique) ancienne : l'architecture. La chose va presque de soi pour certains architectes et les attributions de Grands Prix de l'Urbanisme tendraient à le confirmer. Les géographes formulent la même revendication à propos de l'aménagement (qui à mon sens équivaut à peu près à l'urbanisme).

En réalité l'urbanisme est devenu bien autre chose, à la fois suffisamment différent des pratiques architecturales pour s'en démarquer et s'en émanciper, et en même temps suffisamment lié historiquement et pratiquement pour s'y référer encore. Redéployé à l'Université lorsque la Géographie s'est faite aménageuse à l'échelle du territoire national, dans les années 70, l'architecture et la géographie, mais aussi les Ponts, embarqués pour leur part dans l'équipement autoroutier, ont eu tendance à considérer l'urbanisme ou l'aménagement comme une branche particulière de leurs savoirs, comme extension ou comme application. Cette annexion « naturelle » a fait obstacle à la prise d'autonomie de l'urbanisme et cette émancipation passe par un travail de reconstruction de son identité à travers l'inventaire de ses « biens », voire de ceux qu'il peut avoir en partage.

La connaissance des territoires et l'invention de projets font sans doute partie de cette identité qui le distingue à la fois de la tradition analytique de la géographie et des autres sciences sociales et humaines (campées sur une connaissance du monde réel qui ne prend que rarement le risque de la prospective) et de la tradition artistique ou technique de l'architecture et du génie civil (la première ramène l'humain à la personne de celui qui crée une œuvre d'art, le second le réduit à la performance technique de celui qui invente un ouvrage d'art).

En même temps la faiblesse identitaire de l'urbanisme en expose les praticiens comme les théoriciens à l'influence des nouvelles idées qui apparaissent dans des disciplines particulièrement interpellées par les développements sociétaux de ce que Ascher appelle la « société hypertexte », en particulier l'économie, la sociologie et la science politique, ainsi que d'autres domaines nouveaux dont les chantiers ont été ouverts sous l'effet des changements environnementaux et sociétaux récemment survenus (écologie, médiologie...).

Ainsi la place de l'information, en agissant sur les perceptions réciproques de l'espace et du temps, modifie aussi celle des comportements sociaux, celle du rapport des individus

aux lieux et aux distances, au réel et au virtuel, aux traces du passé et à l'appréhension du futur, donc aux espaces dans lesquels ils vivent et les qualités qu'ils en attendent.

De la même manière, la modification de la conscience qu'entretiennent les hommes de leur présence au monde et l'enjeu de leur « maîtrise de la maîtrise » (Serres, 1994) de la maison-terre, les obligent à modeler leurs actions sur les espaces, ceux qu'ils ont déjà créés comme ceux qu'ils ont projet de transformer. L'homme doit désormais corriger un défaut d'attention par lequel il n'entretenait ni prévention ni précaution en regard des fabuleux développements matériels que les progrès scientifiques et techniques lui avaient permis en « exploitant » une nature appréhendée dans un rapport de soumission à son égard. Les performances techniques sont dès lors traversées par des considérations d'éthique qui transitent par le débat démocratique et toute une série de formes nouvelles d'instructions qui ne laissent plus à la seule expertise scientifique la main haute sur les artefacts techniques qu'elle conçoit pour les décideurs, faisant ainsi naître, à côté des laboratoires fermés du monde scientifique, les laboratoires « de plein air » des populations concernées par ces projets (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001).

En rapprochant les analyses de J.-P. Boutinet sur le sens du projet dans la société contemporaine (au croisement des axes « pôle technique/pôle existentiel – pôle individuel/pôle sociétal ») et la position de J.-L. Le Moigne quant à la nouvelle place de la modélisation et de la simulation dans la production des connaissances (opposant une théorie de la connaissance-objet et une théorie de la connaissance-projet), on prend mieux conscience du caractère de profonde actualité de l'urbanisme : on peut en réévaluer le potentiel d'innovation tout au long de sa jeune histoire (et d'une historiographie qui a trop souvent séparé la théorie et les mises en application). Il est désormais fortement présent dans une activité qui n'est plus dans la position de fabriquer, comme dans les années 60, un cadre de vie pour des destinataires qu'on avait perdus de vue, mais pour des publics qui renouent avec le « civic survey » réclamé au début du siècle par Patrick Geddes et que la superbe et les certitudes des modernes, derrière Le Corbusier, nous avaient fait oublier.

Il se dessine dans cette direction des méthodes fécondes auquel l'urbanisme a pu contribuer en propre, comme l'a vérifié l'apport théorique de la démarche de projet urbain, et que le débat sur la gouvernance devrait encore alimenter en associant les apports de la sociologie de l'habitant et ceux des sciences de la conception de projets.

En ce sens, il n'est pas impertinent de qualifier l'urbanisme de « discipline pluridisciplinaire ».

Bibliographie

Ascher, F., (2001), *Les nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, La Tour d'Aigues : L'Aube.

Boutinet, J.-P., (1993), *Psychologie des conduites à projet*, Paris : PUF.

Bruant, C., (2001) « Donat Alfred Agache (1875-1959). L'urbanisme, une sociologie appliquée », in Berdoulay V., Claval, P., *Aux débuts de l'urbanisme français*, Paris : L'Harmattan, p. 133-150.

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y., (2001), *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris : Le Seuil.

Cerda, I., (1979), *La théorie générale de l'urbanisation*, Paris : Le Seuil (adaptation du texte de 1867 par A. Lopez de Aberasturi).

Choay, F., (1965), *Urbanisme : utopies et réalités*, Paris : Le Seuil.

Chadoin, O., Godier, P., Tapie, G., (2000), *Du politique à l'œuvre ; Bilbao, Bordeaux, Bercy, San Sebastian ; Systèmes et acteurs des grands projets urbains et architecturaux*, La Tour d'Aigues : L'Aube.

Dubois-Taine, G., Chalas, Y., (1998), *La ville émergente, constats pour renouveler les lignes de l'action publique*, Paris : MELT/PUCA.

Dubet F., Martuccelli D., *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris : Le Seuil, 1998.

Frey, J.-P., (1999), « Généalogie du mot urbanisme », in *Urbanisme* n° 304, janv. Fév. 1999, p. 63-71.

Geddes, P. , (1994), *L'évolution des Villes*, Paris : Temenos (traduction par B. Ayramdjan de l'édition anglaise de 1915).

Lacaze, J.-P., (1995), *La ville et l'urbanisme*, Paris : Flammarion.

Latour, B., (1991), *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris : La Découverte.

Le Corbusier, (1951), *Le Modulor*, Paris : Denoël –Gonthier.

Le Moigne, J.-L., (1999), *La modélisation des systèmes complexes*, Paris : Dunod.

Merlin, P., (1991), *L'urbanisme*, Paris : PUF.

Meyer-Heine, G., (1968), *Au-delà de l'urbanisme*, Paris : CRU, 1968.

Pinson, D., *Usage et architecture*, Paris : L'Harmattan, 1993.

Pinson, D., (2002), « La recherche en urbanisme : un point de vue ... » in *Réflexions prospectives pour la recherche à l'APERAU*, Compte rendu des débats et prospective, sous la direction de M. Bonneville, multigraphié.

Prigogine, I., (1996), *La fin des certitudes*, Paris ; O. Jacob.

Serres, M., (1994), *Eclaircissements*, entretiens avec B. Latour, Paris : Flammarion.

Steele, T.,(2002), "Elisée Reclus and Patrick Geddes: Geographies of the Mind, the Regional Study in the Global Vision",
http://www.haussite.net/haus.0/SCRIPT/txt2000/04/reclus_geddes.HTML, University of Glasgow.